

AU COURS DU VIAUR

Bulletin d'information du Contrat de Rivière du Vieur

CONTRAT DE RIVIERE

Retrouvez toutes ces infos et bien d'autres sur le site Internet du Contrat de Rivière : <http://www.riviere-viaur.com>

AGRI VIAUR



Gérer, économiser et protéger avec nos Partenaires

des agriculteurs

ARVALIS
Instituts végétaux

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

UNICOR

AGRI-AGT

AGENCE DE L'EAU Adour-Garonne

AVIGNON CONSEIL D'AMONT

vos contacts :
Benoît DELMAS - David RUGGARD
05 63 71 33 09 - 05 63 71 33 09
Tél. 05 63 71 33 09 - Fax 05 63 71 33 09

Depuis début 2003, une nouvelle opération agricole dénommée Agri-Viaur a vu le jour sur le Bassin Versant. Issue d'un partenariat entre Ferti-Ségala et le volet agricole du Contrat de Rivière Vieur, cette opération met en œuvre des animations sur les thèmes de l'agronomie et de l'environnement afin d'améliorer la qualité de l'eau.

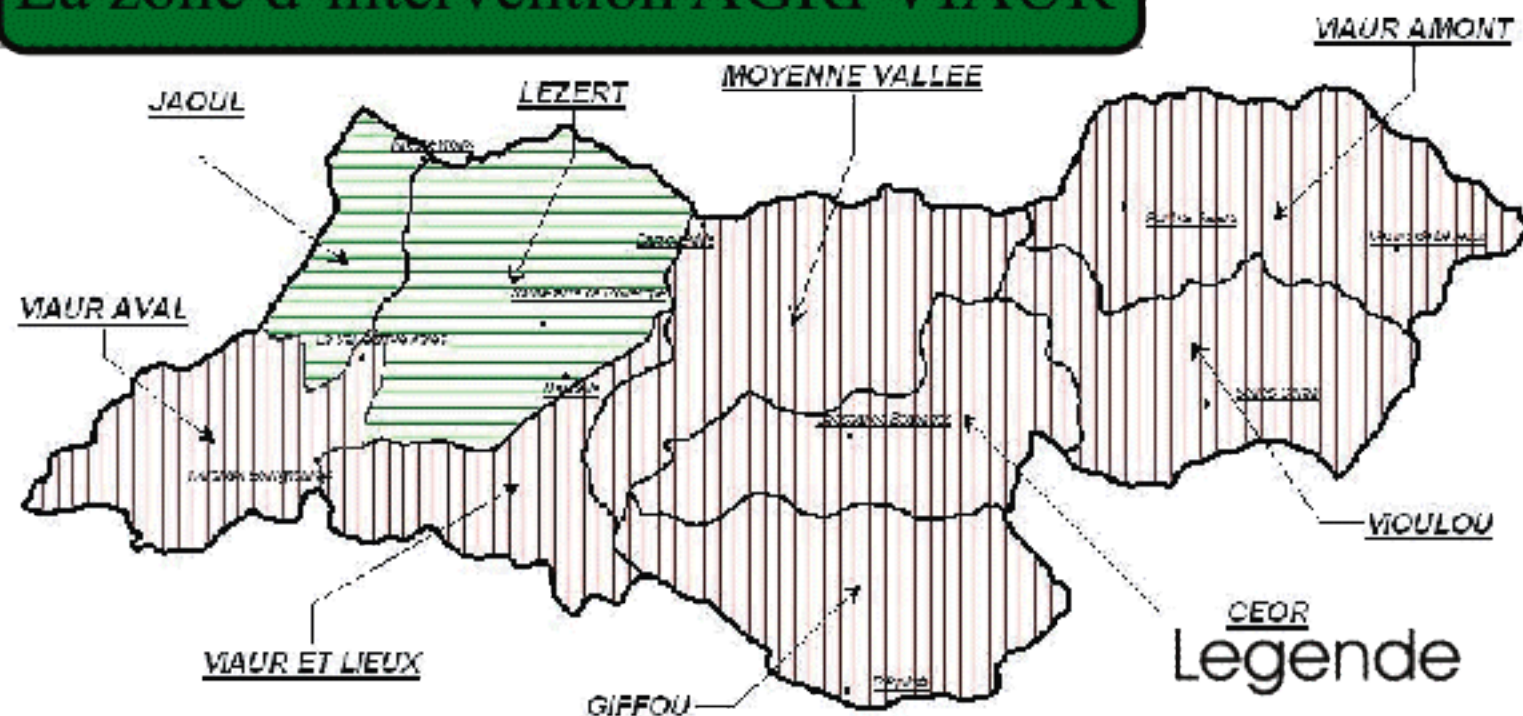
Tous les acteurs du milieu agricole (agriculteurs, prescripteurs, administrations et associations) sont réunis au sein d'un comité de pilotage qui décide du programme technique. L'accompagnement financier se fait grâce à L'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Union Européenne et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.

Gérer, Economiser et Protéger telle est la devise...

L'animation est réalisée par Benoît DELMAS technicien de la Chambre d'Agriculture.

Dans ce bulletin, nous allons vous présenter les principaux thèmes de travail avec les raisons pour lesquelles ils ont été choisis.

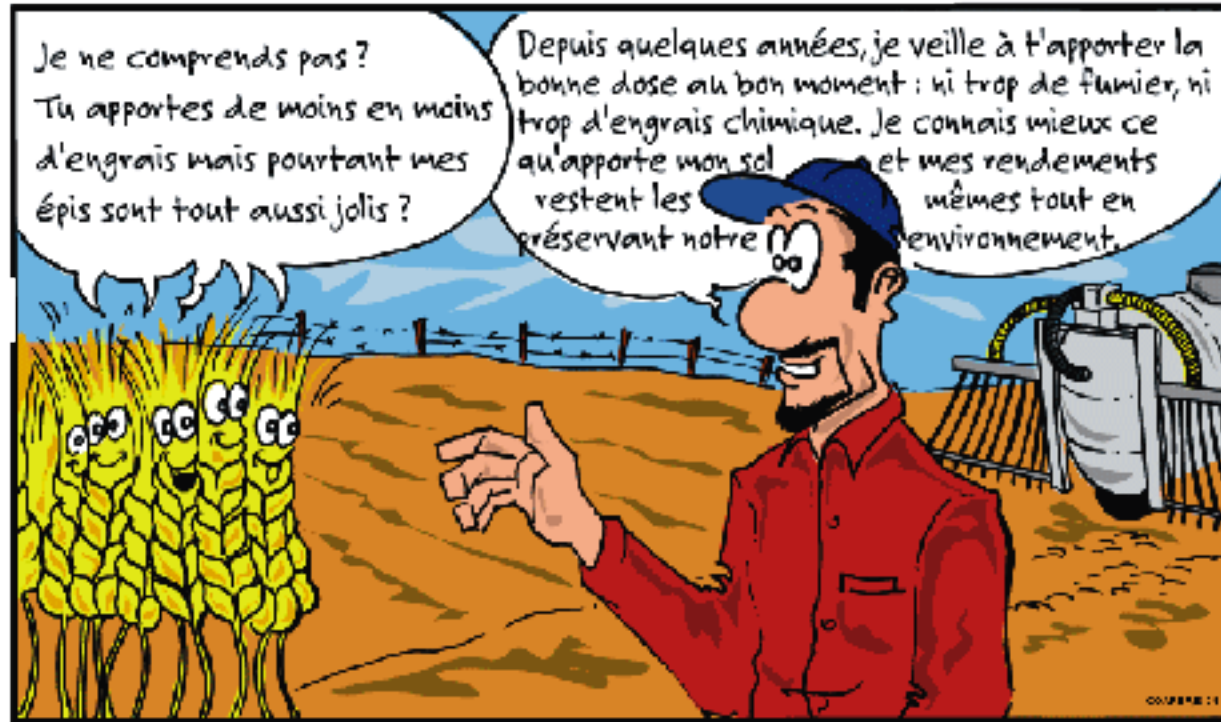
La zone d'intervention AGRI VIAUR



Les agriculteurs face aux enjeux environnementaux

Amélioration des pratiques agricoles :

Même si de gros progrès ont été faits dans ce domaine, il reste encore des choses à faire....



Témoignage d'Hubert CAPOULADE - Agriculteur - Maire de Ségur

Vous êtes maire de Ségur mais aussi agriculteur, pouvez vous nous présenter votre activité agricole ?

Je suis agriculteur en EARL sur une exploitation de 95 hectares SAU, moitié en priorité moitié en fermage. L'exploitation est uniquement orientée sur l'élevage ovins lait. La production fourragère est destinée à l'alimentation des brebis laitières. A ce jour, le programme de mise aux normes pour les bâtiments d'exploitation n'est pas réalisé mais à l'étude.

Sur la gestion de la qualité de l'eau distribuée et l'épuration des eaux usées, quelles sont les actions de votre communes ?

Concernant la distribution de l'eau potable, depuis le 1er janvier 2004 la commune est adhérente au syndicat intercommunal d'amenée d'eau potable du Ségala (SIAEP) ; à ce jour, 60 % de la population est desservie par un réseau. Celui-ci comporte 9 captages répartis en 7 sites. Les périmètres de protection viennent d'être mis en place.

Le schéma communal d'assainissement a été réalisé; il a déterminé 4 réseaux collectifs dans la commune : le bourg de Ségur qui a déjà un réseau séparatif qu'il convient maintenant de raccorder à une station d'épuration et les 3 villages principaux pour lesquels tous les travaux restent à faire.

D'autre part, nous participons depuis le départ aux programmes de gestion des cours d'eau du Contrat de Rivière du Viaur.

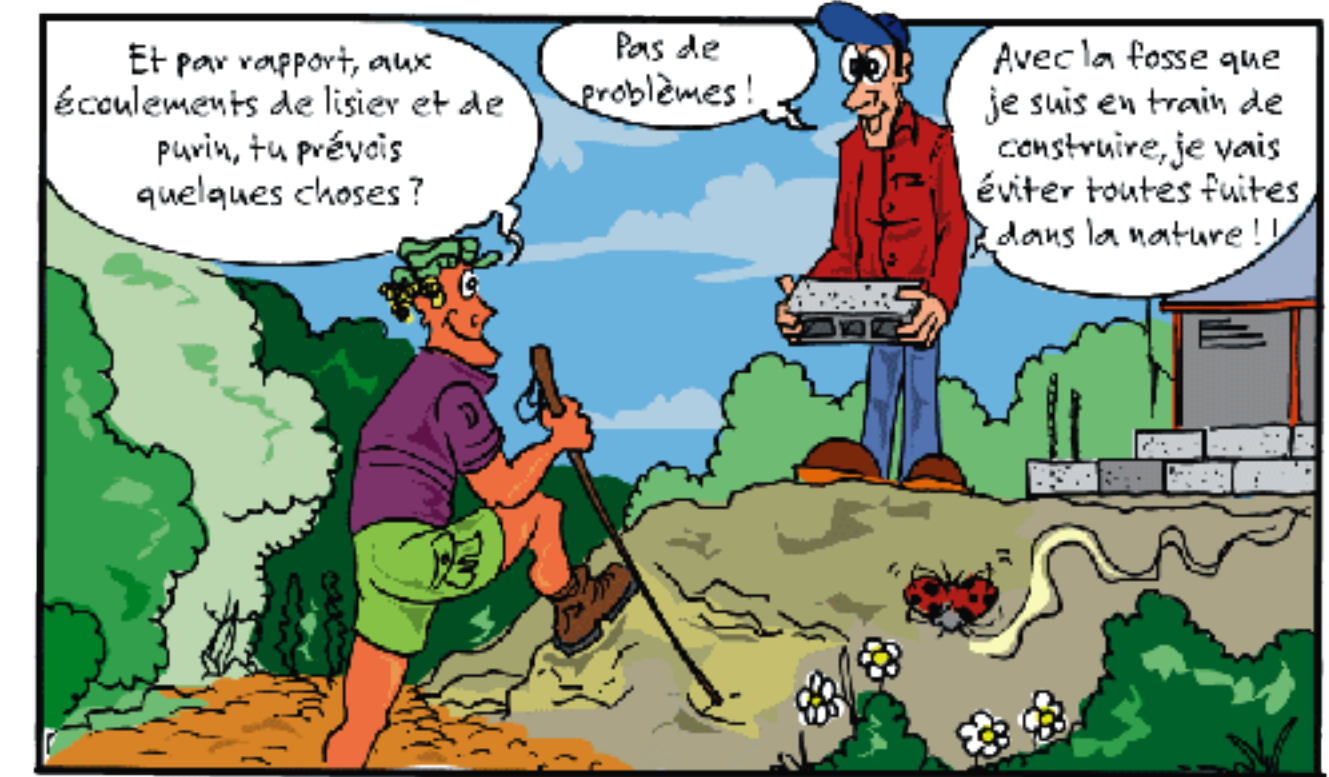
L'activité agricole est importante sur votre commune, quelles actions pourraient être mises en place ?

Nous sommes sur la phase finale d'une procédure de remembrement sur l'ensemble de la commune. Les agriculteurs de Ségur ont intégré la notion d'environnement et sont à l'écoute des divers organismes techniques, pour mettre en oeuvre les actions environnementales. Depuis un an, il existe une zone témoin sur le versant du Bouzou affluent du Viaur. Sur ce petit territoire, l'ensemble des productions est représenté. Une série d'analyses d'eau est réalisée pour suivre l'évolution qualitative du Bouzou.



Amélioration des bâtiments d'élevage :

Afin d'éviter la fuite directe des effluents d'élevage vers le milieu de nombreuses actions se mettent en place sur la zone du bassin avec en particulier la mise aux normes des bâtiments d'élevages.





L'activité agricole.....

Une opération Phare : Les actions de sensibilisation des collèges

Cette action se décline en deux étapes distinctes :

La Sortie Rivière:

Il s'agit d'un travail effectué au bord d'une rivière avoisinante au collège. Encadrée par les professeurs et Agri-Viaur, elle est animée par des étudiants de terminale technologique du Lycée François Marty de Montels. La sortie vise à familiariser les élèves à la gestion et à la protection de l'eau. Elle s'organise en quatre ateliers et s'appuie sur l'utilisation par les enfants de matériel de mesure de la qualité de l'eau (teneur en oxygène, mesure de pH...) et sur «la lecture» de rivière.



L'intervention en Classe :

Elle se déroule quelques semaines après la sortie rivière. Réalisée par l'un des animateurs d'Agri-Viaur, elle permet de reprendre et développer les thèmes abordés en particulier sur les enjeux agricoles.

En 2004, 8 collèges ont participé à cette opération ce qui représente environ 400 élèves sensibilisés.



Témoignage de Maryse CABRIT. Professeur de sciences de la vie et de la terre au collège public de Rieupeyroux.

La pollution est un problème que personne n'ignore mais il ne suffit pas de constater : il faut agir!

Depuis quelques années, Agri Viaur reconduit l'action de sensibilisation aux problèmes de l'environnement auprès des acteurs du monde agricole et des élèves de 6^{ème}. Le programme de sciences de la vie et de la terre de la classe de 6^{ème} comprend un chapitre relatif à l'action de l'homme sur l'environnement. Agri Viaur nous donne l'opportunité de traiter ce sujet d'une manière motivante donc efficace. La sortie au bord du Liort avec les différents ateliers relatifs à l'étude de l'eau animée par les élèves de terminale et suivi de l'intervention en classe sont autant d'activités qui intéressent les élèves. Leur participation active en, témoigne.

Merci à tous ceux qui s'investissent dans cette action qui a pour but de donner à nos élèves qui seront les adultes de demain un comportement d'écocitoyens.

Pour nous contacter:

C.D.A.S.

Rue du Val de l'Enne

12 160 BARAQUEVILLE

Téléphone: 05.65.71.37.00

Email:

Benoit.delmas@aveyron.chambagri.fr



Avec la participation de :

Agence de l'Eau Adour Garonne



ET DES COMMUNES DU BASSIN

Conception et réalisation :

Contrat de Rivière du Viaur

Tél : 05 65 71 12 64 - Fax : 05 65 67 82 91

Site <http://www.riviere-viaur.com>